

Réunion du conseil municipal du 5 février 2016
Questions orales adressées au maire, par le Groupe Villecresnes Avenir

1^{ère} question

Les services municipaux ont validé une déclaration préalable visant à l'implantation d'un second mât téléphonique destiné à l'opérateur FREE Mobile.

Au cours de la réunion du conseil municipal du 10 avril 2015, interpellé par des élus de notre groupe, vous avez affirmé qu'il n'y aurait qu'un râteau supplémentaire, ajouté au mât déjà en place". Nous constatons aujourd'hui que vos affirmations ne correspondent pas à la réalité.

Le collectif de riverains vous a donc adressé une requête amiable.

Il a également, par deux fois, sollicité une rencontre avec vous afin de débattre du sujet, ce qui constitue une procédure recommandée par l'association des maires de France. Pourtant, ni vous-même, ni votre adjoint à l'urbanisme, n'avez jugé utile de répondre, prenant ainsi le risque d'un nouveau recours administratif.

Comptez-vous le faire prochainement ?

2^{ème} question

Lors de la cérémonie des Vœux, vous avez indiqué qu'une étude précise avait été réalisée sur l'état sanitaire des arbres de l'avenue du Château. Nous vous demandons de bien vouloir nous la communiquer, c'est une information normale à échanger entre élus.

Par la même occasion, nous souhaitons avoir communication du projet final de la rue du Château.

3^{ème} question

Lors de la réunion du conseil municipal du 10/04/2015, a été votée l'attribution d'une aide à l'obtention du permis de conduire pour les jeunes Villecresnois. Pourrions-nous avoir un bilan de cette opération ? Combien de dossiers ont été déposés ? Combien de dossiers ont été acceptés ? Sous quelle forme a été documentée la validation des financements et sur quel budget ? Quelles ont été les missions réalisées par les bénéficiaires ?

4^{ème} question

Nous souhaitons revenir sur le niveau de 50000 € mensuels, fixé pour le plafonnement de votre carte bancaire, ainsi que pour celle de votre DGS.

Pourquoi utiliser ce moyen plutôt que les bons administratifs qui sont la procédure normale ?

Comptez-vous publier régulièrement la liste des dépenses effectuées avec ces instruments ?

5^{ème} question

Les procès-verbaux des réunions de conseil municipal ne sont plus mis en ligne depuis la fin de 2013. Les dernières délibérations publiées sur le site internet de la ville datent du mois de mai 2015.

Est-il prévu de remédier à cette absence de transparence ?